

BARÈME DES HONORAIRES

MANDAT DE VENTE

Bien		Honoraires TTC* à la charge du vendeur
1 Pièce (Studio, studette, chambre)	Surface inférieure à 12 m ²	10.000 € forfaitaire
	Surface comprise entre 12 et 20 m ²	15.000 € forfaitaire
	Surface supérieure 20 m ²	5 % du prix de vente net vendeur (Minimum forfaitaire de 15.000 €)
2 Pièces		5 % du prix de vente net vendeur (Minimum forfaitaire de 20.000 €)
3 Pièces		4,5 % du prix de vente net vendeur (Minimum forfaitaire de 28.000 €)
4 Pièces		4 % du prix de vente net vendeur (Minimum forfaitaire de 38.000 €)
5 Pièces et plus / Maison		3 % du prix de vente net vendeur (Minimum forfaitaire de 45.000 €)
Parking		3.000 €
Local commercial		7 %

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse entre les parties, stipulée au mandat, la rémunération de l'agence sera à la charge du **vendeur** et sera comprise dans le prix de présentation.

MANDAT DE LOCATION

1 Location en résidence principale vide ou meublé (Biens soumis à la loi du 6 juillet 1989)

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	12 € / m ² TTC *	Honoraires d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux	1 mois de loyer annuel charges comprises TTC * (minimum forfaitaire de 800 € TTC *)
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC *		

2 Location en résidence secondaire vide ou meublé (Biens non soumis à la loi du 6 juillet 1989)

Honoraires à la charge du locataire	50 % du loyer mensuel charges comprises TTC *
Honoraires à la charge du bailleur	1 mois de loyer charges comprises TTC *

3 Location saisonnière (Biens définis par l'article D.324-1 du Code de Tourisme)

Honoraires à la charge du locataire	10 % du loyer mensuel charges comprises TTC *
Honoraires à la charge du bailleur	20 % du loyer mensuel charges comprises TTC *

4 Location d'un local commercial ou professionnel

Honoraires à la charge du locataire	30 % HT du montant du loyer annuel HT et hors charges (minimum forfaitaire de 3 000 € TTC*)
-------------------------------------	---

MANDAT DE RECHERCHE

À l'achat

Honoraires de recherche de bien et négociation à la charge de l'acquéreur	2,8 % TTC * du prix du bien trouvé (Minimum forfaitaire de 5.000 €)
---	--

À la location

Honoraires de recherche et négociation à la charge du locataire Bien résidentiel (bail résidence principale ou Code civil)	1 mois de loyer charges comprises TTC * (Minimum forfaitaire de 800 €)
Honoraires de recherche et négociation à la charge du locataire Local commercial ou professionnel	15 % HT du montant du loyer annuel HT et HC

Ces honoraires de transaction ne sont dus qu'**en cas de succès** de notre mission de recherche, c'est-à-dire une fois l'acte d'achat ou le bail de location de votre bien immobilier conclu par notre intermédiaire.

* Taux de TVA actuellement en vigueur : 20 %

Achat - Vente - Location

LA SEINE IMMOBILIERE WS SASU au capital de 2 000 € • 4 rue Lazare Hoche 92100 Boulogne-Billancourt • Téléphone 06 14 96 25 20 • www.la-seine-immobiliere.com
 • SIRET 90995700300017 • Carte pro CPI92012022000000059 délivrée par CCI PARIS IDF. La société ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission • RCP 103165800 auprès de MMA IARD 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 720309 Le Mans • Médiateur de la consommation : MEDIMMOCONSO situé à 1 Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS 25222 LA BAULE CEDEX 44505, email : contact@medimmoconso.fr, site internet : <https://recevabilite-mediations.medimmoconso.fr/>